Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# Agent contractuel et indemnité journalieres

---
Par ce04

Bonjour,

je travaille dans une commune, comme agent technique 2eme classe, faisant fonction d atsem, contrat du 1er septembre au 31 aout.
J ai eu un accident domestique ( traumatisme crânien) , avec 30 jours d arrêts de travail pour le moment.
Je voulais savoir au niveau de ma paye comment cela aller se passer. J ai un salaire lissé a l année , payé 28h , mais faisant 39 heures semaines.
Les relations avec les secrétaires n étant pas au beau fixe, je me tourne vers vous.
Merci pour vos réponses, cordialement